



DIAGNOSTIC

UN NOUVEAU
TERRITOIRE ...

... POUR UNE
CHARTRE DE PARC
RENOUVELÉE



DESTINATION
2041



Le diagnostic de territoire a été réalisé en interne par l'équipe technique du Parc : Florence Costé, Frédéric Courbet, Régis Didier, Sandrine Gardet, Adam Gibaud, Michel Jabrin, Didier Lazzareschi, Carole Mabilon, Julien Marceau, Maëlle Rivoal.

Il a été établi en s'appuyant sur les données internes au Parc, celles fournies par les agglomérations de Saint-Étienne-Métropole, la Métropole de Lyon, Vienne-Condrieu-Agglomération, Annonay-Rhône-Agglomération et les Communautés de Communes des Monts du Pilat et du Pilat rhodanien, du Pays de Montfaucon, Loire Semène, le PETR¹ Jeune Loire, les Syndicats mixtes du Scot Sud Loire et du Scot des Rives du Rhône, le Syndicat des 3 rivières, l'Épage² Loire Lignon, le Syndicat du Gier, les Syndicats de gestion des déchets, et les Départements.

Des données ont été collectées auprès de l'INSEE et du CEREMA.

D'autres données sont issues des fichiers SITADEL, de ceux de l'Agence Régionale de Santé, des Ministères de l'Éducation nationale, de la Culture, de l'Agriculture et de la Forêt (Agreste pour le Recensement Général Agricole).

Les données patrimoniales sont issues de la Direction régionale des affaires culturelles (fiches Mérimée) pour le patrimoine historique ou bâti.

La disponibilité des données ne permet pas toujours d'avoir une situation actualisée à 2021 mais l'équipe s'est astreinte à rechercher les bases les plus récentes.

¹ Pôle d'Équilibre Territorial et Rural

² Établissement Public d'Aménagement et de Gestion de l'Eau

Un nouveau territoire... ...pour une charte de Parc renouvelée

Le classement « Parc naturel régional » est attribué aux territoires ayant des patrimoines riches mais fragiles, où les acteurs locaux sont fortement mobilisés en faveur d'un développement durable.

Cette mobilisation se traduit par l'écriture d'un contrat, appelé Charte, signé par l'État et l'ensemble des collectivités et établissements de coopération intercommunale (EPCI) territorialement concernés.

Elle se concrétise également par la constitution d'un syndicat mixte de Parc regroupant ces collectivités et EPCI. Ce Syndicat mixte a 5 missions définies par le code de l'environnement :

- protéger les paysages et le patrimoine naturel et culturel, notamment par une gestion adaptée,
- contribuer à l'aménagement du territoire,
- contribuer au développement économique, social, culturel et à la qualité de vie,
- contribuer à assurer l'accueil, l'éducation et l'information des publics,
- réaliser des actions expérimentales ou exemplaires dans ces domaines et contribuer aux programmes de recherche.

La charte est établie pour une période de 15 ans.

Elle décline un projet de développement durable de territoire que chacun de ses signataires contribuera à mettre en œuvre. Les engagements de chacun des signataires seront précisés dans la charte.

Le Syndicat mixte du Parc aura la charge de l'animation de la mise en œuvre de la Charte. Il devra également préciser dans la charte la manière dont il entend exercer ses 5 missions.

L'écriture de la Charte se base, notamment, sur un diagnostic de territoire, qui décrit la manière dont le territoire a évolué dans les 10 dernières années et définit les enjeux présents et à venir.

La 4^{ème} charte du Parc naturel régional du Pilat arrivant prochainement à son terme, la Région et l'État ont décidé du lancement de sa révision pour aboutir à l'écriture d'une nouvelle charte portant sur la période 2026-2041.

Les travaux d'élaboration de la nouvelle charte, confiés au Syndicat mixte du Parc du Pilat, portent sur un périmètre élargi à 24 nouvelles communes, dont une majorité sont situées sur l'Ardèche (15 communes) et la Haute-Loire (6 communes). Aujourd'hui, le Parc compte 51 communes de la Loire et du Rhône.

Le périmètre concerné par l'écriture de la Charte 2026-2041 comprend donc au total 75 communes appartenant à 9 EPCI différents.

Le présent document est une synthèse du diagnostic de territoire réalisé sur ce périmètre.

DESTINATION
2041

LE TERRITOIRE



Institutions

De quoi parle t-on ?

Le périmètre d'étude de révision de la Charte est organisé au plan institutionnel sur la base des communes, elles-mêmes regroupées en divers Établissements de Coopération Intercommunale (Syndicats, Communautés de Communes, Agglomérations,...)

État des lieux en bref

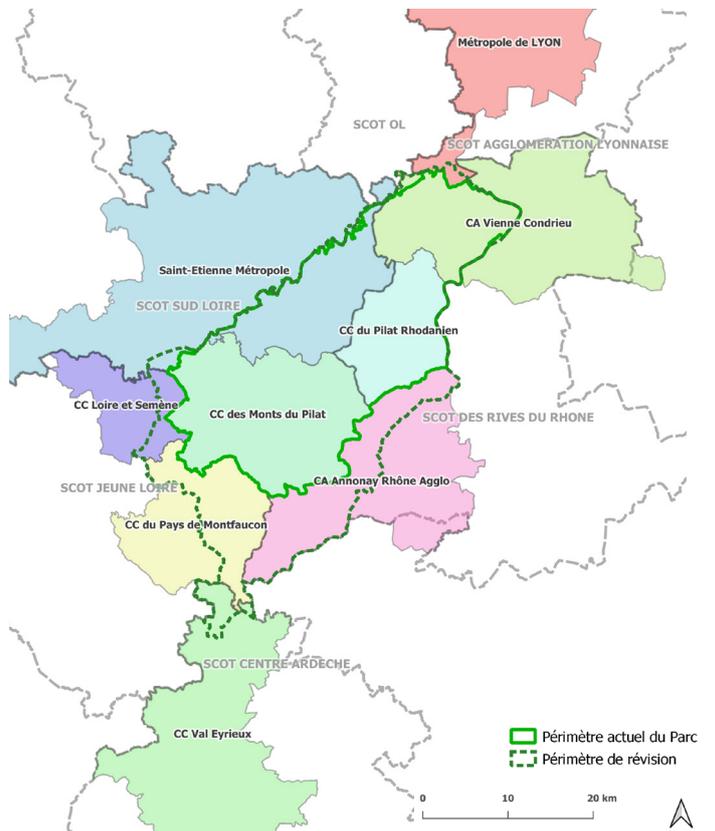
- 75 communes
- 5 communautés de communes : Monts du Pilat, Pilat rhodanien, Pays de Montfaucon, Loire Semène, Val'Eyrieux
- 2 agglomérations : Vienne Condrieu Agglo, Annonay Rhône Agglo
- 2 métropoles : Saint-Étienne Métropole, Grand Lyon
- 4 départements : Loire, Rhône, Ardèche, Haute-Loire
- Région Auvergne-Rhône-Alpes
- 1 Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) : Jeune Loire
- 5 Schémas de Cohérence Territoriale (SCoTs) : Sud Loire, Rives du Rhône, Pays Jeune Loire, Centre Ardèche, Agglomération lyonnaise

Analyse

Un territoire très organisé, intégralement couvert par des Schémas de cohérence territorial.

Des démarches ou projets existants communs à plusieurs EPCI (Territoires à Energie Positive - TEPOS, 2 Contrats Vert et Bleu, 3 programmes européens LEADER, Via Fluvia, Via Rhôna ...).

Périmètre de révision : Les SCOT et le EPCI



Source : Parc naturel régional du Pilat, ©IGN - 2022

S'il ne fallait retenir qu'un
seul chiffre ?

75

Le nombre de communes
du périmètre d'étude



Des fondements historiques, humains, géographiques et environnementaux communs

Une forte organisation territoriale

Une habitude de dialogue entre les EPCI

Des liens avec les villes-portes

Des partenariats sur des projets précis

Une trajectoire de coopération sur une longue période

Atouts

Opportunités

Le Parc comme facilitateur d'échanges et de cohérence

L'ouverture sur un territoire plus large pour un échange d'expériences plus fort

Un territoire qui, de part sa diversité, intéresse le monde de la recherche

Une multiplicité de centres de décision

Un partage entre plusieurs bassins de vie

La complexité de l'organisation territoriale (EPCI, Métropoles, SCoTs, PETR, Syndicats de rivière ...)

Faiblesses

Menaces

Le risque de perte de cohérence sur un territoire plus vaste

L'absence de culture « Parc » des nouvelles communes entrantes

La défiance de la population vis-à-vis des institutions

Le déséquilibre du rapport ville-campagne

Pour aller plus loin : Diagnostic de territoire, édition mars 2022 - page 10 à 16



DESTINATION
2041



LE TERRITOIRE

Paysages

De quoi parle t-on ?

Selon l'article 1 de la Convention Européenne du Paysage, un paysage est une partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations.

Ainsi, il convient en premier lieu de décrire les aspects biogéographiques et les éléments structurants du paysage qui sont déterminants dans l'individualisation des entités paysagères pour ensuite appréhender chacune des entités et définir des objectifs de qualité paysagère visant à orienter favorablement l'aménagement du territoire dans le respect des objectifs de protection et de valorisation des paysages.

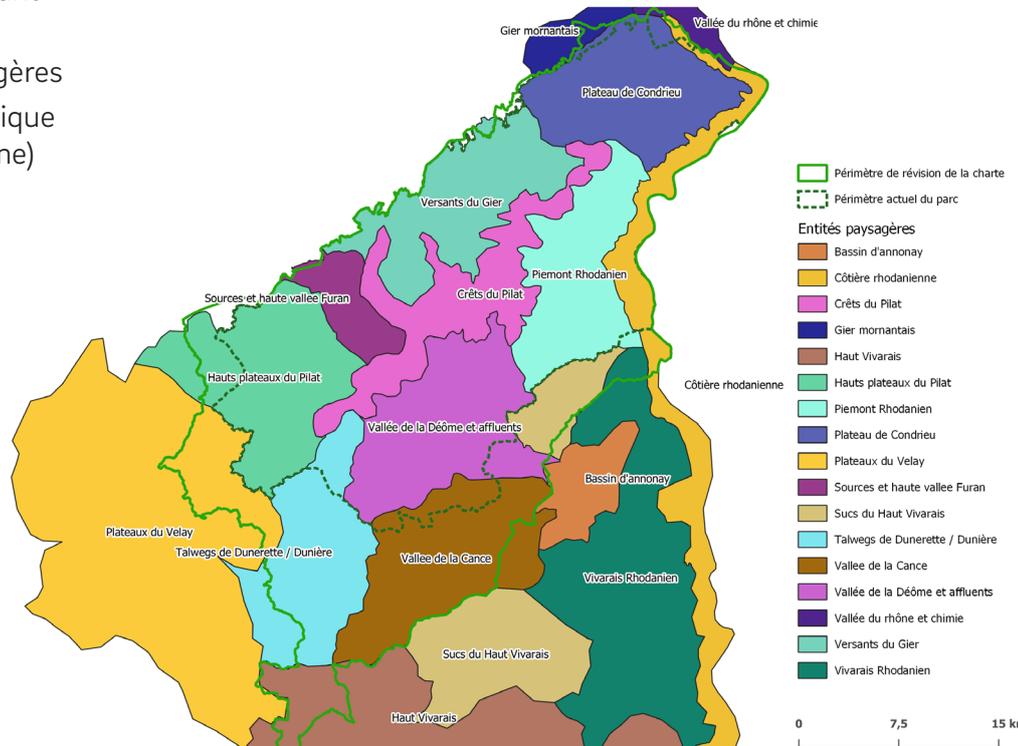
État des lieux en bref

- Un socle géologique structurant et complexe
- 17 entités et 26 unités paysagères
- Un patrimoine géologique unique (chirats, crêts, métamorphisme)
- Des paysages ruraux caractéristiques
- De nombreux points de vue
- La prégnance de la forêt
- Un patrimoine important

Analyse

Le territoire se structure autour d'une « dorsale » de crêtes depuis le Felletin jusqu'au Mont Monnet. A celle-ci se raccroche un système de vallées dont les rivières se répartissent de chaque côté de la ligne de partage des eaux entre les bassins versants Loire-Bretagne et Rhône-Méditerranée. Les paysages, bien qu'ayant des points communs, sont très variés et offrent des ambiances intimistes et des points de vue exceptionnels. Le territoire abrite un patrimoine naturel, historique, bâti, important. La proximité des villes lui confère une vocation forte d'espace de vie et de ressourcement.

17 entités paysagères



Source : SIG Parc naturel régional du Pilat - 2021

S'il ne fallait retenir qu'un seul chiffre ?

1 100

La surface totale en km² du périmètre d'étude



Un socle géologique structurant
Une diversité des paysages ruraux
Des particularités géologiques à caractère patrimonial
Des paysages de qualité par leurs trames en mosaïque
Des points de vue exceptionnels en belvédère
De nombreux sites emblématiques
Des silhouettes de villages de caractère
Une architecture historique marquée
La présence de l'eau en surface
Une publicité maîtrisée
Un important patrimoine historique architectural

Atouts

Opportunités

Les paysages comme source d'attractivité touristique, économique et résidentielle
Des motifs paysagers sources d'accompagnement des évolutions
La mise en place de plans de paysage
La traduction de préoccupations paysagères dans les politiques locales
La replantation de haies

Une forte sensibilité aux perturbations paysagères
Une insuffisance de sites protégés
Des points noirs paysagers persistants
Le manque de qualité architecturale sur les productions neuves
La dégradation des bocages
L'insuffisance de prise en compte du paysage dans les politiques d'aménagement
Un patrimoine bâti trop peu reconnu par des labels régionaux ou nationaux

Faiblesses

Menaces

La banalisation des paysages
L'extension forestière
La déprise agricole
La pression d'urbanisation
L'uniformisation des zones agricoles ou forestières
La fermeture des points de vue
L'absence de rénovation ou la démolition du patrimoine bâti
Un territoire convoité par l'installation de nouvelles infrastructures

Pour aller plus loin : Diagnostic de territoire, édition mars 2022 - page 17 à 81



DESTINATION
2041



LE TERRITOIRE

Nature

De quoi parle t-on ?

Pour le côté « nature » du territoire, sont analysés les milieux naturels tant sur le plan quantitatif que qualitatif et leurs évolutions, la faune, la flore, les connectivités écologiques. Sont également abordés l'état et les fragilités de la ressource en eau. Le point est fait sur l'impact des activités humaines et de l'évolution du climat sur ces patrimoines.

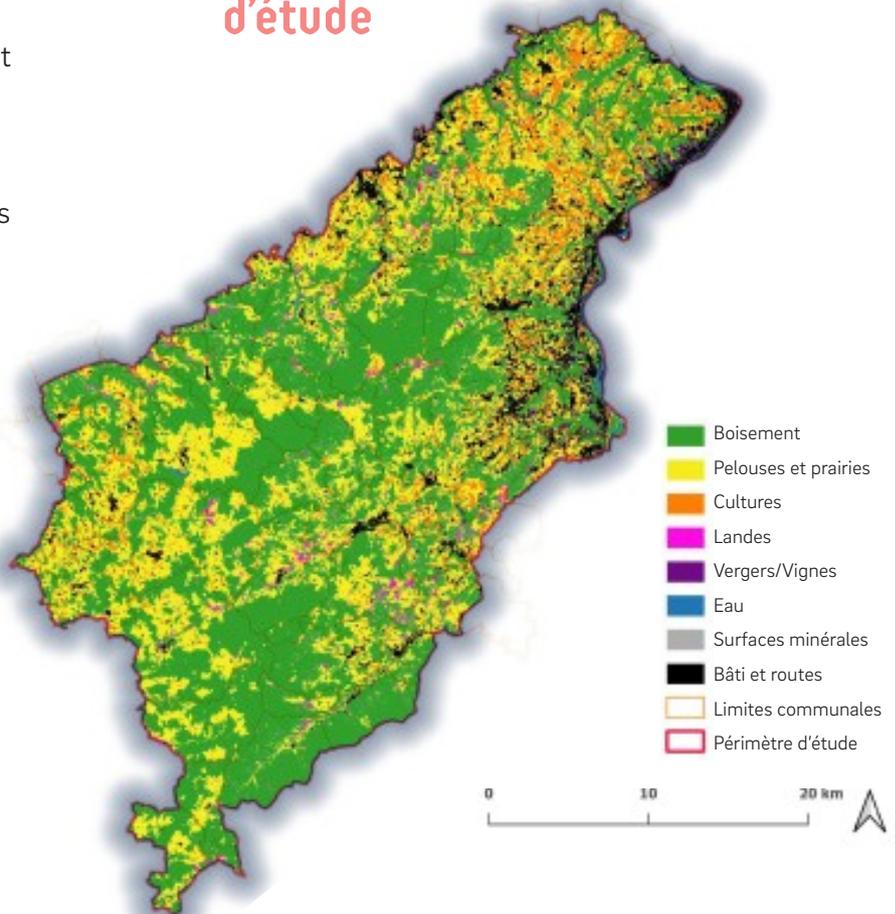
État des lieux en bref

- Un patrimoine naturel et des milieux qui font du territoire un réservoir de biodiversité avec 35 % de la surface occupée par des espaces écologiques remarquables
- Des corridors écologiques en bon état à l'intérieur du territoire mais plus dégradés dans sa périphérie
- Une diversité d'espèces de faune et de flore avec 1 800 espèces végétales recensées et 550 espèces de faune
- Des masses d'eau de bonne qualité chimique mais un réseau hydrographique de moindre qualité écologique

Analyse

Le territoire est doté de richesses naturelles importantes et de qualité : des milieux naturels diversifiés, une faune et une flore variées, ainsi qu'une ressource en eau potable dont dépendent en partie les villes de proximité. Ce patrimoine est sous forte pression d'anthropisation (urbanisation, pratiques agricoles et forestières). Les acteurs du territoire sont mobilisés pour protéger cette nature et des politiques sont en œuvre pour améliorer sa préservation.

Occupation du sol du périmètre d'étude



Source : Parc naturel régional du Pilat, ©Theia Land Cover CNES - 2021

S'il ne fallait retenir qu'un seul chiffre ?

35 %

La part de surface occupée par des espaces remarquables



Milieus et patrimoines naturels

Un patrimoine naturel très diversifié

Un patrimoine naturel bien connu sur le Parc

Des habitats à fort intérêt écologique

Des milieux naturels en mosaïque

Un territoire réservoir de biodiversité

Des corridors écologiques fonctionnels

Un dynamisme des acteurs
qui œuvrent pour la biodiversité

Une longue pratique des politiques de préservation

Ressource en eau

Un territoire réservoir d'eau potable
pour de nombreux habitants

Une bonne qualité chimique des masses d'eau

Des structures de gestion de l'eau en place et actives

Des politiques de gestion de l'eau en cours

Milieus et patrimoines naturels

Une pression anthropique sur les milieux naturels
(*tourisme, urbanisation, ...*)

Une connaissance du patrimoine plus faible
sur les communes nouvelles

Un territoire entouré de milieux urbanisés
(*corridors biologiques contraints*)

Ressource en eau

Une baisse de la qualité écologique des cours d'eau

Une partie du territoire dépendante
du Rhône pour son eau potable

Les affluents en rive droite du Rhône, dans le
département du Rhône, bénéficient de peu d'actions
relatives à la gestion du grand cycle de l'eau

Une ressource en eau très vulnérable
tant en quantité qu'en qualité

Des déficits hydriques estivaux marqués

Des foyers non raccordés aux réseaux d'AEP

Atouts

Faiblesses

Opportunités

Des acteurs présents pour agir
en faveur de la transition écologique

Des politiques de plus en plus nombreuses en faveur
de la préservation des ressources naturelles et en eau

Des ressources naturelles et en eau, patrimoines
communs au territoire et aux villes de proximité

Le renforcement de la naturalité du territoire favorable
à la qualité de vie et à la résilience du territoire
face au changement climatique

Une bonne connaissance de la biodiversité
et de son évolution sur le territoire

Le rôle pédagogique du territoire
pour développer les relations « homme/nature »

Menaces

L'intensification des pratiques agricoles et forestières

La fragmentation et l'artificialisation des milieux
naturels par les équipements et/ou l'urbanisation

L'exacerbation des concurrences
pour la ressource en eau

Le changement climatique et ses effets
sur les milieux et les activités humaines

L'impact de la rénovation énergétique du bâti
sur certaines espèces cavernicoles

Pour aller plus loin : Diagnostic de territoire,
édition mars 2022 - page 189 à 234



DESTINATION
2041



LE TERRITOIRE

Population et activités

De quoi parle t-on ?

Le territoire étudié présente une densité de population de près de 74 habitants/km² (la moyenne nationale est de 105,5 ; la moyenne régionale de 114,7). Cette partie aborde les questions de la population et de son évolution, de sa santé, de son emploi, de son habitation et de sa mobilité.

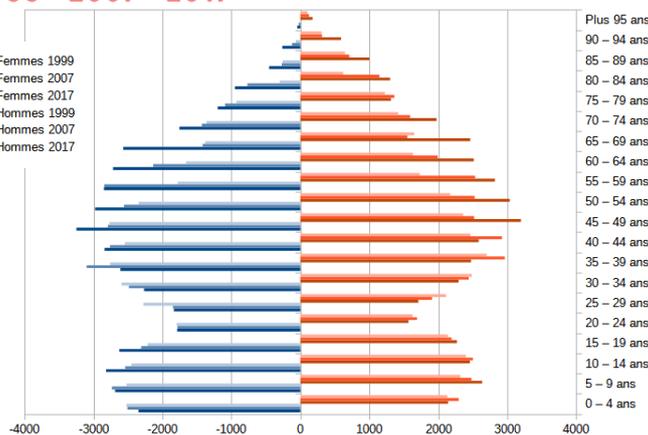
État des lieux en bref

- Une population de 81 370 habitants inégalement répartie géographiquement avec un bon niveau de revenu en moyenne mais très contrasté selon la zone
- Une population en progression forte, liée principalement au desserrement des villes de proximité
- Une population vieillissante
- Un accès potentiel aux soins plus faible en moyenne qu'au niveau national (2,5 consultations/hab/an et 3 au niveau national)
- Des structures d'accueil pour personnes âgées plus nombreuses que la moyenne nationale
- Une urbanisation planifiée, une baisse enclenchée mais encore insuffisante de la consommation foncière
- Deux tiers des actifs « navetteurs » sont fortement dépendants de la mobilité automobile (86 % contre 78 % au niveau national)
- 4 emplois sur 10 occupés par des personnes extérieures au territoire

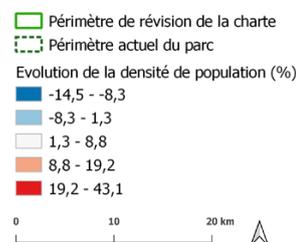
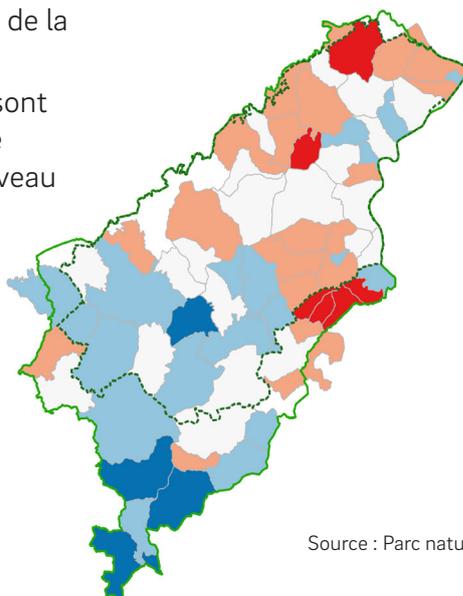
Analyse

Le territoire d'étude, très majoritairement en proximité urbaine et attractif, voit sa population croître rapidement, de façon inégale dans l'espace. La tendance est au vieillissement avec un accès aux soins qui tend à se dégrader. Les actifs habitants trouvent moins d'emplois sur place et sont en majorité des « navetteurs » travaillant dans les agglomérations du pourtour.

Population de la zone d'étude 1999 - 2007 - 2017



Évolution de la densité de population 2008 - 2018



S'il ne fallait retenir qu'un seul chiffre ?

81 370

Le nombre d'habitants du périmètre d'étude

Source : Parc naturel régional du Pilat, ©IGN, INSEE RGP - 2022



Population
Une population qui croît de façon soutenue

Des ménages aux revenus plus élevés dans les secteurs proches des villes-portes

Emplois
Un taux de chômage plus faible que les moyennes départementales et régionales

Habitation et urbanisme
Forte attractivité résidentielle
Des documents de planification actualisés

Baisse de la consommation foncière par l'urbanisation et l'étalement urbain

Mobilité
Une répartition des compétences en cours de finalisation
Des initiatives en faveur de la mobilité durable
Une bonne couverture numérique de la Loire

Santé
De nombreuses structures d'accueil de personnes âgées
Un territoire relativement protégé des nuisances sonores et des pollutions

Population

Une population qui vieillit

Une faible représentation des 20 à 30 ans

Une répartition inégale des habitants dans le territoire

Emplois

Une population active de « navetteurs », 2/3 des actifs travaillent hors territoire

Un nombre d'emplois qui diminue notamment dans l'industrie

Une adéquation imparfaite entre emplois locaux et compétences locales

Habitation et urbanisme

Une forte attractivité résidentielle

Des logements souvent inadaptés aux besoins de la population locale

Peu de stratégies foncières des institutions hors de la planification

Une tendance insuffisante pour atteindre le Zéro Artificialisation Nette en 2050

Mobilité

La forte dépendance à la voiture

Le manque de solutions de mobilité alternatives à l'usage individuel de la voiture au sein du territoire

Santé

Une accessibilité aux soins plus faible que la moyenne nationale

Vallées du Rhône, du Gier, de l'Ondaine impactées par les nuisances sonores et pollutions

Atouts

Faiblesses

Opportunités

Le développement du télétravail

Des savoir-faire locaux à valoriser

Une prise de conscience de la valeur du foncier

Les évolutions réglementaires pour la protection du foncier

Une meilleure prise en compte de l'enjeu de la mobilité

Menaces

Une progression trop forte de la population

Une perte de mixité sociale

La poursuite de la perte d'emploi « sur place »

L'augmentation du phénomène de « navettage »

A moyen terme, l'augmentation du coût des carburants risque de ramener les « navetteurs » vers les agglomérations

Pour aller plus loin : Diagnostic de territoire, édition mars 2022 - page 82 à 119



DESTINATION
2041



LE TERRITOIRE



Éducation, culture et patrimoine

De quoi parle-t-on ?

Ici sont examinés les thèmes de l'éducation et de la culture, avec un point plus spécifique sur les patrimoines humains matériels ou immatériels.

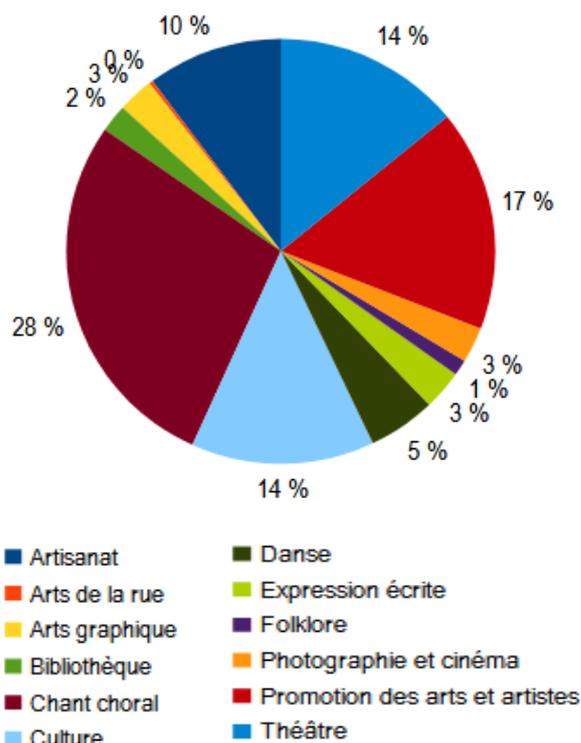
État des lieux en bref

- Un niveau de formation plus élevé que la moyenne nationale
- Des écoles dans 88 % des communes (30 % d'entre elles sont privées)
- Une forte dynamique culturelle reposant sur des réseaux associatifs, de bibliothèques, de cinémas et d'événements culturels dont certains résonnent avec ceux des villes de proximité
- Un patrimoine culturel riche et diversifié mais peu reconnu officiellement

Analyse

La population, mieux formée en moyenne qu'ailleurs en France, bénéficie et fait vivre une offre culturelle dynamique en interaction avec celle des villes alentours. La valorisation des éléments patrimoniaux du territoire, insuffisamment reconnus pour beaucoup, est également la préoccupation de plusieurs associations.

Les associations culturelles par activité



Source : INSEE 2017

S'il ne fallait retenir qu'un seul chiffre ?

587

Le nombre d'associations du domaine culturel



Éducation

Un territoire assez bien doté
en écoles primaires et collèges

Une population fortement diplômée
(2 fois plus de bac et plus que la moyenne nationale)

Des structures d'éducation
à la nature et l'environnement

Deux établissements d'enseignement professionnel

Culture

Une forte vitalité culturelle
(bibliothèques, cinémas, professionnels
de la culture, spectacles, musique et chant,...)

Un tissu associatif dense

Patrimoine

Un passé commun à tout le territoire : « un pays
atelier » avec des savoir-faire industriels

Atouts

Opportunités

Éducation

Un territoire de reconnexion homme - nature

Culture

La culture comme médiatrice
de l'appropriation du territoire

Une complémentarité de l'offre
culturelle ville-campagne

Une activité culturelle génératrice d'emploi

Patrimoine

Des patrimoines en tant que ressources
pour la création de nouvelles activités
et pour régénérer des liens villes-campagne

Un patrimoine néolithique qui, s'il est avéré,
peut être générateur d'activité

Éducation

Un enseignement secondaire principalement
dispensé hors du territoire

Culture

Une trop forte dépendance de certains acteurs
culturels à l'intervention publique

Patrimoine

Des patrimoines bâtis et immatériels mal reconnus

Faiblesses

Menaces

Éducation

Une fragilisation des structures de l'éducation
à l'environnement et au développement durable

Culture

Une perte de diversité dans l'offre culturelle

Patrimoine

L'abandon des Patrimoines

Pour aller plus loin : Diagnostic de territoire,
édition mars 2022 - à partir des pages 119 et 76



DESTINATION
2041

LE TERRITOIRE



Économie et Gestion des Déchets

De quoi parle t-on ?

Si la partie précédente analyse la population et son emploi ; cette partie jette un regard sur les différents secteurs économiques hors agriculture, forêt et tourisme. Elle aborde également la question des déchets.

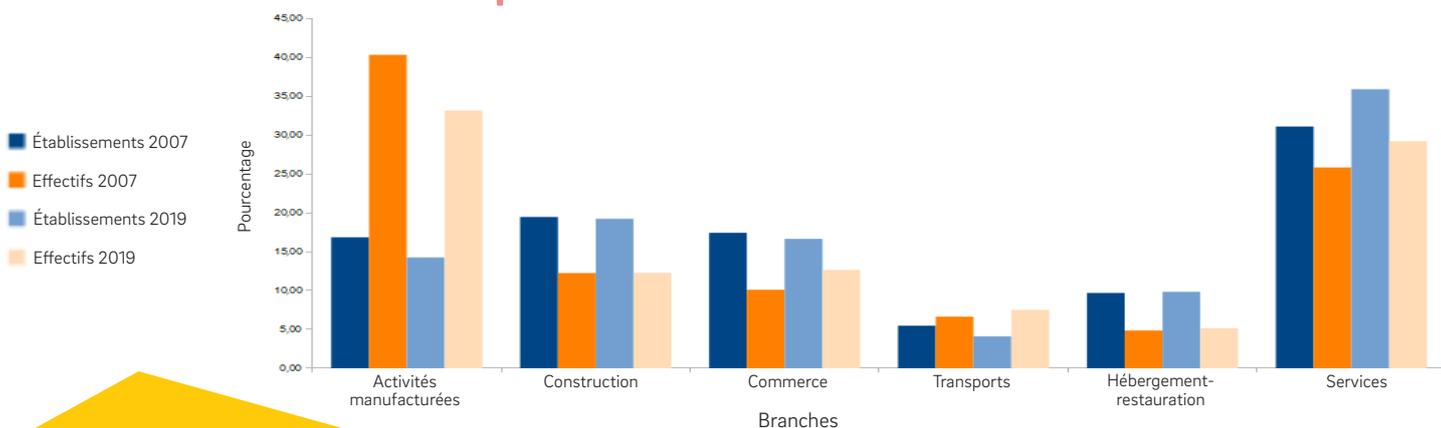
État des lieux en bref

- 2 100 entreprises dont 82 % de Très Petites Entreprises (TPE)
- 14 800 emplois sur place, en baisse de 6 % en une décennie
- 1/5 des entreprises dans la construction et 1/5 dans le commerce
- 1/3 des emplois dans l'industrie et 1/3 dans les services (santé et action sociale)
- Très peu de grandes entreprises (32 avec plus de 50 employés)
- Evolution vers la « tertiarisation » de l'économie
- Forte organisation de la collecte des déchets mais peu de valorisation locale

Analyse

2 100 entreprises sont actives dans le secteur marchand. L'industrie domine mais elle est en perte de vitesse au profit du secteur des services. Ce sont majoritairement des TPE. Elles n'offrent pas suffisamment d'emplois pour la population active résidente. Les activités portées par l'économie sociale et solidaire sont en fort développement.

Évolution du nombre d'établissement et des effectifs par branche du secteur marchand du périmètre d'étude entre 2007 et 2019



Source : URSSAF ACAPSS STATT - 2020

S'il ne fallait retenir qu'un seul chiffre ?

14 800

Le nombre d'emplois dans le périmètre d'étude



Secteur marchand

Des domaines d'activités diversifiés

De nombreuses entreprises

Un tissu de TPE (82 % des entreprises)

Une forte tertiarisation des activités
(activités de services)

Un fort développement de l'économie sociale et solidaire (ESS) dont la place dans le territoire est plus importante que ce qu'elle occupe en moyenne au niveau national

Déchets

Une collecte très organisée

Secteur marchand

Des pertes d'emplois (- 6% entre 2007 et 2019)

Une érosion des emplois industriels et de production

Très peu de grandes entreprises

Une insuffisance d'organisation des acteurs économiques

Déchets

Une production de déchets encore trop importante

Une faible valorisation des déchets localement
(exportation hors du territoire)

Atouts

Faiblesses

Opportunités

Menaces

Le niveau de qualification de la population active

La mobilisation des compétences locales pour développer les activités dans le territoire

La mobilisation citoyenne dans les structures de l'ESS

Des ressources territoriales encore non exploitées

La poursuite de la perte des activités et emplois sur place

La perte de la diversité des activités économiques

Pour aller plus loin : Diagnostic de territoire, édition mars 2022 - à partir des pages 131 et 176



DESTINATION
2041

LE TERRITOIRE

Agriculture, forêt et tourisme

De quoi parle t-on ?

Les branches d'activités de l'agriculture, de la forêt ou du tourisme représentent des parts importantes de l'économie du territoire d'étude, de part l'espace qu'elles occupent, les richesses qu'elles créent ou les emplois qu'elles génèrent.

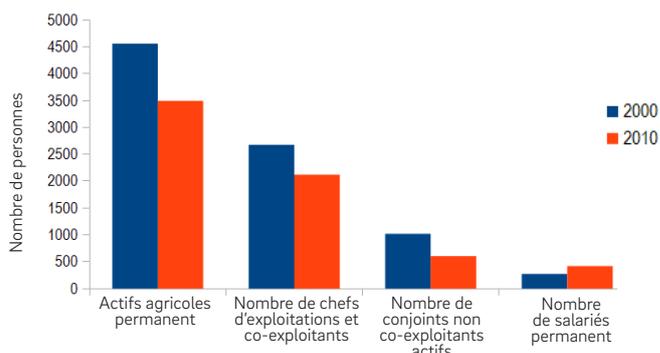
État des lieux en bref

- 1 053 exploitations agricoles (baisse de 30 % entre les deux recensements généraux agricoles)
- 2 062 emplois agricoles (- 9 %)
- Des productions diversifiées avec 4 filières principales : bovin lait, caprin lait, fruits, vin
- Des produits de qualité : 7 AOP (5 viticoles et 2 fromagères) et 47 % d'exploitations agricoles sous signe de qualité (+35 %)
- 44 % des exploitations font de la vente directe (- 11 %) et 42 % des exploitations ont une activité de diversification ou de valorisation (+ 16,5%)
- Une Surface Agricole Utile relativement stable (- 1,6 %)
- Une forte organisation professionnelle agricole
- 52 % du territoire est forestier, privé à 92 %
- Une majorité de résineux
- Une productivité de bois élevée 10 m³/ha/an
- Une filière bois incomplète et une baisse de 30 % du nombre d'entreprises
- Un tourisme avec une clientèle de proximité principalement
- 3 020 lits d'hébergements marchands
- 3 % des emplois du territoire liés au tourisme

Analyse

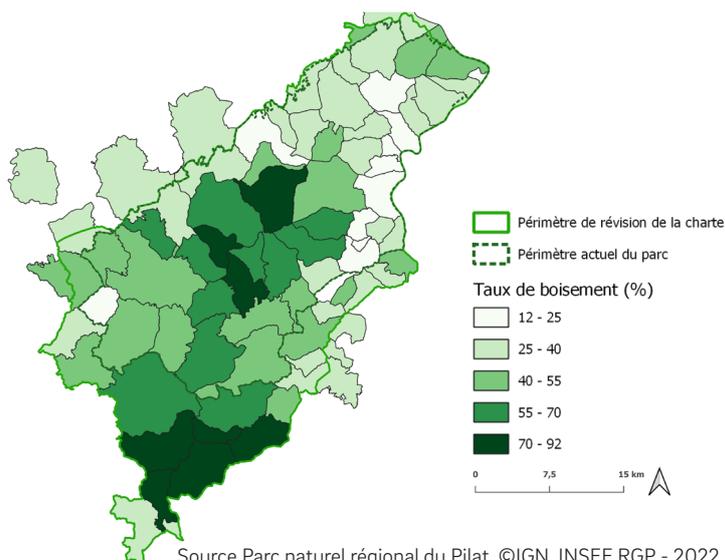
L'agriculture du territoire, très diversifiée, fournit des produits de qualité. Malgré une dynamique professionnelle certaine, elle peine à se développer alors que son rôle est essentiel pour la qualité du territoire. La forêt occupe la part la plus importante du territoire, avec des bois de qualité encore sous-valorisés. Le tourisme est essentiellement tourné vers les activités de pleine nature.

Évolution des emplois agricoles entre 2000 et 2010



Source RGA 2010

Taux de boisement des communes



S'il ne fallait retenir qu'un seul chiffre ?

57 000

Le nombre d'hectares de forêt du périmètre d'étude



Agriculture

- Une agriculture diversifiée
- Une dynamique professionnelle
- Des professionnels compétents
- Des productions de qualité (7 AOP, AB, Label)
- Une bonne valorisation de certaines productions (vins, vente directe, label)
- Des impacts environnementaux plutôt positifs par rapport à la moyenne nationale

Forêt

- Une ressource importante (52 % de la surface)
- Des forêts productives
- Des bois de qualité
- Des pratiques forestières en évolution positive
- Une implication citoyenne en émergence
- Une Charte forestière en place
- Une filière bois diversifiée

Tourisme

- Une offre de loisirs et d'activités de pleine nature développée et accessible
- Une fréquentation forte de proximité

Agriculture

- Une baisse du nombre d'exploitations mais moins importante côté emplois
- Un vieillissement des chefs d'exploitations
- Une insuffisance de renouvellement
- Des secteurs en difficulté (élevage, arboriculture)
- Des revenus agricoles pas toujours suffisants

Forêt

- Un tiers de la forêt est monospécifique ou en futaie régulière
- Une propriété très atomisée
- Des difficultés de mobilisation de la ressource en bois (accessibilité, pente)
- Une filière bois incomplète (manque d'activités de transformation)
- Une insuffisance de valorisation locale des bois
- Difficulté de recrutement et de reprise des PME de la filière

Tourisme

- Un manque d'organisation des acteurs touristiques
- Des sites emblématiques sur-fréquentés
- Une capacité d'hébergement faible ou inadaptée

Atouts

Faiblesses

Opportunités

- La poursuite du développement d'une agriculture de qualité et agroécologique
- La connexion de l'agriculture aux besoins alimentaires locaux (territoire et villes proches)
- L'adaptation de l'agriculture et de la forêt au changement climatique
- Le renforcement de la filière bois
- Le regain d'intérêt pour les métiers manuels du bois
- De nouvelles attentes du public en matière touristique
- Le développement de l'offre touristique en long séjour (valorisation nature)

Menaces

- L'érosion de l'emploi et des entreprises agricoles
- L'intensification des pratiques agricoles et forestières
- L'augmentation de la vulnérabilité des activités agricoles et forestières au changement climatique
- La poursuite de l'artificialisation des terres
- L'accentuation de la concurrence bois d'œuvre - bois énergie
- L'arrêt de l'activité touristique « neige »

Pour aller plus loin : Diagnostic de territoire, édition mars 2022 - page 142 à 176



DESTINATION
2041

LE TERRITOIRE



Climat et énergie

De quoi parle-t-on ?

Cette partie éclaire la situation climatique et énergétique du territoire.

État des lieux en bref

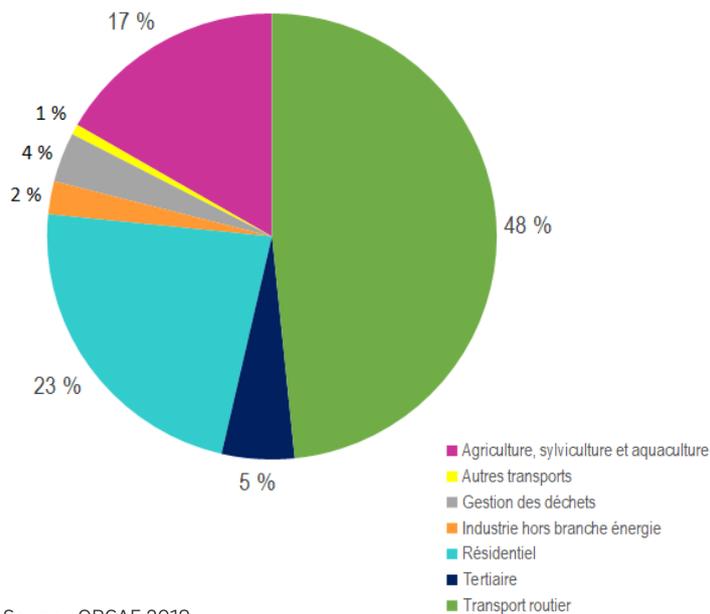
- Une hausse de 60 % des journées estivales depuis 60 ans avec un nombre de jours de canicule et de forte chaleur plus important depuis les années 2000
- Une stabilité des niveaux annuels de précipitation et de la quantité totale de pluie qui tombe sur le territoire depuis les années 1950
- Une production d'énergie renouvelable équivalant à 10 % des consommations (à plus de 70 % il s'agit du bois énergie)
- Une consommation d'énergie inférieure de 7 % à la moyenne régionale mais qui tend à augmenter depuis 2016
- Une capacité de stockage du carbone dépendante des surfaces en prairies et en forêts
- Une amélioration de la qualité de l'air due à des évolutions dans les secteurs routier, résidentiel, agricole et industriel
- La vulnérabilité au changement climatique du territoire qui concerne principalement la ressource en eau (essentiellement en eau superficielle), les activités agricoles, forestières et touristiques mais également le bien vivre

Analyse

Le territoire est sous 4 influences climatiques : méditerranéenne, continentale, atlantique et montagnarde. C'est principalement la hausse des températures qui est impactante. L'écart entre les températures moyennes annuelles des années 1961-1990 et 2009-2018 est de +1,3°C.

Les principales sources de consommation d'énergie restent liées au transport (34,7 %) au résidentiel hors construction (33,3 %) avec une forte dépendance aux énergies fossiles (57 % des consommations). Elles tendent à augmenter.

Répartition des émissions de gaz à effet de serre par secteurs sur le périmètre d'étude



Source : ORCAE 2018

S'il ne fallait retenir qu'un seul chiffre ?

1,3

La hausse en °C de la température moyenne entre 1960 et 2018



Un territoire intégralement engagé dans des démarches Plan Climat Air Energie et Territoire et/ou Territoire à Energie Positive

Climat

Des initiatives en cours en faveur de la lutte contre le changement climatique et en faveur de l'adaptation au changement climatique

Energie

Un potentiel en matière de développement des énergies renouvelable restant à exploiter

Atouts

Opportunités

Une évolution réglementaire en faveur de la lutte contre le réchauffement climatique et l'adaptation à ces changements

Climat

Un territoire « îlot de fraîcheur » pour les villes de proximité

Energie

Une production d'énergie renouvelable locale génératrice de revenu et d'emploi

Climat

Une évolution plus rapide que nos capacités à lutter contre le changement climatique ou à s'y adapter

Une tendance à l'augmentation des émissions de gaz à effet de serre

Energie

Une faible production d'énergie renouvelable

Une consommation énergétique qui tend à croître

Une forte dépendance aux énergies fossiles

Faiblesses

Menaces

Climat

Une diminution des capacités de stockage en carbone du territoire par évolution des pratiques agricoles et forestières

Energie

Une acceptabilité de certaines infrastructures de production d'énergie renouvelable difficile

Une précarité énergétique qui se généralise au sein de la population

Pour aller plus loin : Diagnostic de territoire, édition mars 2022 - page 234 à 246



DESTINATION
2041



Le Parc naturel régional du Pilat est un territoire bénéficiant d'une reconnaissance nationale pour la richesse et la diversité de ses patrimoines naturels et culturels. Le Parc est aussi un groupement de collectivités. Elles agissent de concert en faveur de ce territoire d'exception, dans le cadre d'un projet politique ambitieux qui concilie activités humaines et préservation de la nature et des paysages : la Charte du Parc. Respect de l'environnement et bien-être des habitants motivent toutes les actions, souvent expérimentales, d'accueil, d'éducation, de développement socio-économique et d'aménagement conduites ici.

Parc naturel régional du Pilat
2 rue Benaÿ 42410 Pélussin
04 74 87 52 01
info@parc-naturel-pilat.fr
www.facebook.com/ParcduPilat

www.parc-naturel-pilat.fr

Impression financée par



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes